



Point Fr
service de paiement sécurisé
interbancaire

Notre service de paiement sécurisé gère et sécurise les transactions cartes bancaires et privatives des sites de commerce électronique et dans les activités de Vente A Distance. Point Fr traite à ce jour les flux de + de 1.200 marchands.

Acteur indépendant des banques, Point Fr offre la possibilité aux commerçants de choisir leur banque. Notre système de paiement accepte bien sûr la carte Visa, la Mastercard et l'American Express mais elles permet aussi aux commerçants d'évoluer librement vers les cartes privatives du marché (Aurore, American Express, Diners Club, GE Capital Bank, Cofinoga,....).

Notre système de paiement, s'adresse

- ❑ Aux commerçants voulant vendre des produits ou services sur Internet, souhaitant sécuriser et gérer leurs transactions de paiement, en gardant leur banque actuelle sans pour autant être trop fortement dépendante d'elle.
- ❑ Aux établissements bancaires, désirant répondre aux besoins de leurs clients commerçants, tout en gardant une monétique traditionnelle, utilisant des protocoles bancaires normalisés et des contrats standards (vad / vpc)
- ❑ Aux acheteurs potentiels sur l'Internet, soucieux de la sécurité et de la confidentialité de leurs paiements.

D'un point de vue fonctionnel, il est strictement identique, pour le commerçant, la banque et l'acheteur, à un **TPE** en mode VAD/VPC (Vente A Distance/ Vente Par Correspondance) :

- Pour le commerçant, il suffit de demander l'ouverture d'un contrat VAD/VPC à sa banque habituelle, pour être directement crédité sur son compte (aucune autre ouverture de compte n'est nécessaire).
- Pour la banque, Notre système de paiement est vu comme un TPE en mode VAD/VPC, parmi les 700.000 TPE du parc français. Il se connecte aux centres de télécollecte et d'autorisation de n'importe quelle banque, en utilisant les protocoles normalisés CBPR Euro et CB2A, définis par le Groupement des Cartes Bancaires (GIE CB).
- Pour l'acheteur (porteur de la carte bancaire), aucun logiciel spécifique n'est requis. Notre système de paiement lui assure également que son numéro de carte bancaire n'est connu que de Notre système de paiement (pas du commerce), et que le commerce auquel il s'adresse a été authentifié préalablement par Point Fr.

Nota Bene : La législation de ce type de paiement rentre dans le champ d'action de la VPC (Vente Par Correspondance) ou VAD (Vente A Distance) et nécessite donc un contrat de vente à distance souscrit auprès d'une **agence de banque domiciliée en France**.



Description des opérations lors d'un acte d'achat

ETAPE 1 : Connexion au site marchand et établissement de la commande.

Depuis son ordinateur équipé d'un navigateur Web, le client se connecte par Internet au commerce de son choix. Il sélectionne les articles ou les services qu'il désire acheter. En général, une boutique virtuelle sur Internet utilise un logiciel simulant le remplissage d'un panier.

Si vous n'avez pas encore développé cette fonctionnalité, nous vous proposons de mettre en place notre "panier virtuel" FrogCart. C'est lui qui se charge également du calcul des frais de port et de la TVA en fonction de la destination. C'est encore lui qui recueille les informations nécessaires à l'expédition de sa commande: Nom, adresse postale, téléphone et adresse email.

Le client n'a plus qu'à confirmer l'acceptation ou le refus de sa commande. Il peut éventuellement la modifier. Lorsque tout est conforme à son choix, il peut alors cliquer sur un bouton qui va activer l'opération de paiement. A ce stade, le panier virtuel FrogCart possède toutes les informations utiles pour réaliser une vente, à l'exception du numéro de carte bancaire. Le numéro, le montant de la commande, la devise, le n° de commerçant vont être transférés sur le serveur de notre système de paiement.

ETAPE 2 : Saisie du numéro de carte et demande d'autorisation.

L'acheteur saisit son numéro de CB, sa date de validité et le cryptogramme qui figure au verso de la carte (depuis que cette information est réclamée, le taux de fraude sur internet est passé en dessous de celui de la vente de proximité !). La liaison entre l'acheteur et le serveur de notre système de paiement est établie en HTTPS, protocole sécurisé avec SSL 128 bits, qui crypte l'ensemble des informations échangées. Cette protection protège les données envoyées par l'Internet et garantit à l'acheteur que son numéro de carte bancaire ne peut être intercepté en clair par un tiers durant son transfert vers le serveur sécurisé.

La page d'accueil de notre système de paiement informe l'acheteur sur son achat : présentation du nom du commerçant (ce qui garantit que le commerce a été authentifié), montant et devise de l'achat (Euro ou autre). Chaque commerce peut avoir une page d'accueil différente, personnalisable pour mieux s'intégrer au style de la boutique (fond, couleurs, logos...). Les seuls éléments constants sont les zones de saisie du numéro de carte et de la date d'expiration.

Lorsque le numéro de carte a passé un premier niveau de contrôle (clé de Luhn, oppositions, etc.), le serveur émet une demande d'autorisation vers le centre de la banque à laquelle est affiliée le commerçant. Ceci est réalisé par Transpac, en utilisant les protocoles bancaires normalisés.

Le centre d'autorisation de la banque renvoie un numéro d'autorisation ou un refus. Si le paiement est accepté, notre système de paiement effectue alors les opérations suivantes :

- affichage du ticket de paiement sur l'écran de l'acheteur (option)
- envoi du ticket de paiement par e-mail à l'acheteur et au commerçant
- En option, connexion directe en HTTP vers le serveur commerçant pour renvoyer les informations sur le paiement (n° autorisation, montant, référence commande). Le numéro de carte n'est par contre JAMAIS renvoyé au commerçant.



Description de l'offre de service

Point Fr

Pour un commerçant, l'utilisation du TPE virtuel implique :

- ❑ la signature d'un contrat VAD/VPC avec sa banque,
- ❑ l'installation sur le serveur d'hébergement du panier virtuel d'un programme de communication entre le panier et notre système de paiement,
- ❑ un abonnement pour accès au serveur de notre système de paiement.

Les contrats VAD/VPC varient d'une banque à l'autre. Renseignez vous auprès de votre agence bancaire pour en obtenir les modalités. A la suite de la signature de ce contrat, la banque attribue au commerçant un numéro d'adhérent (ou de 'site') à 7 chiffres et un numéro de machine (ou de 'rang') à 3 chiffres. Ces deux numéros sont utilisés pour l'authentification du commerçant durant les opérations d'autorisation et de télécollecte.

Module CGI installé sur le serveur du panier virtuel.

Ce programme, installé sur le serveur du commerçant, assure l'établissement de la communication entre l'acheteur et le serveur sécurisé une fois que le porteur a validé sa commande et confirmé sa volonté de payer. Ce module est un exécutable CGI (Common Gateway Interface) qui est appelé par le logiciel Web du commerçant lorsque le porteur appuie sur un bouton "Paiement" défini dans une page HTML prévue à cet effet. Le numéro du commerçant, le numéro de commande, son montant, la devise utilisée et l'e-mail de l'acheteur sont alors cryptés et envoyés au serveur sécurisé, au travers d'une session SSL 128 bits sécurisée.

Sur l'ordinateur de l'acheteur : Rien !

Pour accéder à l'Internet, aux galeries marchandes et au serveur de paiement, l'acheteur doit simplement disposer d'un navigateur Web acceptant les connexions SSL 128 bits, sur n'importe quel type de station et/ou de système d'exploitation.

Aucun autre logiciel spécifique au télépaiement n'est nécessaire. Ces caractéristiques sont disponibles sur tous les navigateurs disponibles à ce jour.

Accès au serveur sécurisé

le serveur sécurisé est uniquement dédié au paiement électronique sur Internet. Ce serveur, relié en permanence à l'Internet, assure les opérations suivantes :

- ❑ Identification des sites Web des commerçants affiliés demandant un paiement
- ❑ Décodage et contrôle des informations reçues du site commerçant authentifié (montant, devise, n° commerce, etc.)
- ❑ Affichage d'une page sécurisée (SSL 128 bits) pour la saisie du n° et de la date d'expiration, cryptogramme visuel de la carte par le porteur. Cette page est personnalisable (couleurs, fond, logos, polices) pour chaque commerce.
- ❑ Contrôles préalables de validité du n° de carte avant demande d'autorisation
- ❑ Analyse comportementale pour détection de fraude potentielle
- ❑ Connexion (via Transpac) vers le serveur d'autorisation concerné
- ❑ Si paiement autorisé, envoi du ticket de paiement au porteur et au commerçant par e-mail
- ❑ En option, envoi des mêmes informations par liaison directe HTTP entre notre système de paiement et le serveur du commerçant (sans passer par le navigateur du porteur)
- ❑ Redirection (automatique ou manuelle) du porteur vers le(s) page(s) du serveur commerçant (3 retours possibles: après 1°: paiement effectué 2°: paiement refusé 3°: paiement annulé)

- ❑ Gestion des paiements différés: le commerçant a la possibilité de différer les paiements (de 0 à 99 jours). La durée du différé peut être différente pour chaque paiement.
- ❑ Chaque jour (via Transpac), envoi automatique des transactions de paiement vers le serveur de télécollecte de la banque du commerçant
- ❑ Emission d'un ticket de compte rendu de télécollecte vers le commerçant (par email), contenant le total des paiements effectués dans la journée.

Un processus particulier permet à notre système de paiement de surveiller en temps réel le comportement du porteur, notamment pour éviter l'utilisation du serveur de paiement comme testeur de numéros de carte générés automatiquement, ou pour d'autres types d'attaques :

- ❑ recherche de BIN par incrément, dérivation ou masque
- ❑ multiplication des essais avec différentes dates d'expiration
- ❑ adresses (IP) porteurs aléatoires
- ❑ carte "nomade", etc...

D'autres contrôles sont aussi réalisés par notre système de paiement : clé de Luhn, dates d'expiration, contrôles dans les listes d'opposition. Si un numéro de carte passe tous ces contrôles, il y a alors demande d'autorisation systématique sur le serveur d'autorisation de la banque du commerçant (via Transpac). En cas de détection de fraude, notre système de paiement refuse toute nouvelle demande de paiement de la part du porteur dans la session en cours.

Le porteur doit alors soit recommencer la totalité du processus d'achat, en repartant vers le serveur du commerce, soit attendre 24 heures avant de pouvoir réutiliser notre système de paiement, soit arrêter et redémarrer son navigateur, ce qui évite l'utilisation d'automate. Un système d'alerte avertit également le service technique.

Les confirmations de paiement sont envoyées au commerçant et au porteur par e-mail. Cette méthode permet d'informer commerçant et porteur par un deuxième canal (SMTP), dans le cas où les liaisons Internet (sessions) seraient interrompues (encombrement, rupture communication, faute de routage, panne du PC du porteur, etc..).

Le Back Office Commerçant.

Tout commerçant abonné au service peut accéder au 'tableau de bord' de son TPE virtuel. Ce tableau de bord, appelé 'back-office commerçant' est un ensemble de pages protégées sur notre site Web. Elles permettent au commerçant d'effectuer les opérations suivantes :

- ❑ Visualisation/Impression des paiements effectués sur les 2 derniers mois
- ❑ Annulation d'un paiement,
- ❑ Remboursement sur un paiement (crédit),
- ❑ Saisie manuelle de transactions,
- ❑ Consultation de statistiques, scoring des tentatives d'appels,
- ❑ Mise en recouvrement d'un paiement différé (envoi du paiement à la banque avant date d'échéance prévue initialement),
- ❑ Visualisation des informations et autres paramètres du commerce,
- ❑ Gestion de votre liste d'opposition,
- ❑ Gestion des abonnements.

Il suffit pour cela de se connecter sur le site dédié avec le navigateur de son choix, et de rentrer le nom et le mot de passe qui lui ont été attribués par Point Fr.



TARIF

Point Fr

Le droit d'adhésion par commerce

Ce droit comprend :

- La fourniture par Point FR du module à installer sur le site et de son paramétrage.
- La personnalisation de la page et du ticket de paiement à l'image du site marchand et de sa banque,
- Les changements gratuits de domiciliations bancaires,
- L'accès aux modules de remboursement en ligne et de saisie manuelle de transactions.

Il s'élève à **390,00 Euros HT** et est payable une seule fois.

Le coût du service

➤ Le coût forfaitaire

Ce poste correspond au coût mensuel forfaitaire de l'abonnement au serveur de télépaiement. Il comprend les frais de télécommunication, les frais de personnel et d'infrastructure. Il est plafonné à 100 transactions par mois.

Il s'élève à **22,00 Euros HT** par mois et est facturé annuellement et d'avance, au prorata du nombre de mois d'utilisation dans l'année en cours.

➤ Le coût des transactions

Comme indiqué au paragraphe précédent, les 100 premières transactions effectuées dans le mois, sont comprises dans le prix forfaitaire du service.

Au-delà, une participation aux frais est facturée selon le tarif ci-dessous pour chacun des types de transaction suivants:

- Demande d'autorisation.
- Annulation d'une transaction,
- Ecriture de crédit.

Le prix unitaire par transaction s'élève à **0,063 Euros HT** (au delà du forfait mensuel de 100 transactions).

➤ Option gestion des paiements par abonnement (Paiements récurrents)

Notre système de paiement gère la mise en recouvrement d'une transaction sur plusieurs échéances définies lors de la première transaction. (Ex. 5 Euros par mois sur 6 mois)

Cette option de gestion des paiements par échéances s'élève à **8,30 Euros HT** par mois.

➤ Option cartes privatives

La carte AURORE de CETELEM est accessible gratuitement via l'abonnement. Les cartes AMERICAN-EXPRESS , DINERS CLUB et JCB (prochainement COFINOGA) sont gérées en option.

Cette option s'élève à **8,30 Euros HT** par mois.

AUCUNE COMMISSION AU POURCENTAGE SUR LES TRANSACTIONS !



Quelques utilisateurs du système de paiement



Pour l'Asie meurtrie
[Faites un don en ligne](#)



PAYBOX SERVICES
accueille la boutique **DALLOYAU**



Supportez vous aussi la candidature de Paris
aux JO 2012.
PAYBOX SYSTEM sécurise les paiements de la
boutique officielle.



EXPEDIA le leader mondial du voyage en ligne et la quatrième agence
de voyage aux Etats-Unis adopte **PAYBOX DIRECT** pour la gestion de ses
flux en France.



PAYBOX SYSTEM gère le paiement des rubriques
ANNONCES EMPLOI et
ANNONCE AUTOS-MOTOS



La nouvelle Chaîne M6Boutique passe ses flux via
PAYBOX DIRECT
Filiale du groupe M6, Home Shopping Service annonce le lancement de la
chaîne M6 boutique couplée à un site web spécifique dédié à la vente par
correspondance.



THE PHONE HOUSE équipe son call-center de vente
directe avec **PAYBOX DIRECT**

OLIVIERS & CO.®

OLIVIERS & CO, le spécialiste des huiles d'olives de la Méditerranée, adopte **PAYBOX SYSTEM**.



LA CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE adopte **PAYBOX SYSTEM** pour gérer sa billetterie.



SUZE adopte **PAYBOX SYSTEM** sur son site.
Après la série limitée Christian Lacroix,
voici la mise en ligne du verre réalisé par Jean Nouvel.



Après **Hachette Livre Education**,
le Groupe Hachette adopte également **PAYBOX**
pour les **Ed. Harlequin**.



VIRGIN MEGA adopte **PAYBOX DIRECT** pour le traitement de ses paiements et les opérations de transformation des points " Carte VIP ".



FESTIVAL DE CANNES

Le **FESTIVAL DE CANNES** gère les paiements des inscriptions et accréditations via **PAYBOX DIRECT**



EMAILJOB lance avec **PAYBOX SYSTEM** une offre orientée Recruteurs : **Emailjob's Posting** est la solution idéale pour répondre à un besoin ponctuel tout en dynamisant votre image



Le leader français du téléachat intègre **Paybox Direct** à ses centres d'appels de prises de commandes et effectue en temps réel ses demandes de paiements.

HSS est une filiale à 100% du Groupe **M6** et exerce sous les enseignes **M6 Boutique**, **Club Téléachat**, **ParisPremière**, **Teva**, **Monte-Carlo TMC**, **Série Club**, **AB.....**

www.m6boutique.com



Achetez vos cartes de vœux et faites un don en ligne.
Le paiement est prochainement sécurisé via Paybox.



OPTIMS lance **WebRes** : un module de réservation de chambres d'hôtels
online et en temps réel avec PAYBOX SYSTEM



Déposez votre nom de domaine sur www.INDOMCO.com.
C'est un site PAYBOX !



Commandez sur le net les données du RNCS et les bilans des sociétés
sur **SOCIETE.COM**
C'est un site PAYBOX !

BANCO MELLO - BANQUE DE BAECQUE BEAU - BANQUE DE BRETAGNE - BANQUE DE SAVOIE - BANQUE
DES ANTILLES FRANCAISES - BANQUE DUPUY DE PARSEVAL - BANQUE HERVE - BANQUE POPULAIRE -
BANQUE REVILLON - BANQUE TARNEAUD - BANQUE VERNE ARTESIA - BANQUE WORMS - BCME - BFCC -
BICS - BNP INTERNATIONAL - BNP PARIBAS - BPC - BRED - CCF - CAISSE D'EPARGNE - CREDIT AGRICOLE -
CREDIT DU NORD - CREDIT LYONNAIS - CREDIT MUTUEL - FORTIS BANQUE - GROUPE CIC - LA POSTE -
MONTE PASCHI BANQUE - SOCIETE GENERALE - SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT - UBP - CREDIT
MARITIME - BTP BANQUE - BANQUE MICHEL INCHAUSPE - CETELEM - AMERICAN-EXPRESS - GE CAPITAL
BANK - DINERS CLUB - BARCLAY'S BANK - CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - CREDIT FONCIER
DE MONACO - TRESOR PUBLIC - COMPAGNIE FINANCIERE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE - BANQUE
CHAABI DU MAROC - BANQUE NSMD - ABN AMRO - BNP AUDIOVISUEL - CAIXA GENERAL DE DEPOSITOS -
CAIXA BANK - BANQUE EDEL - DEXIA BANQUE - JCB.